

Allocution de

**Son Excellence Monsieur
El Hadj Omar BONGO ONDIMBA,
Président de la République Gabonaise**

Lors de la Réunion Plénière de Haut Niveau

New York , le 15 Septembre 2005

Monsieur le Co-Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences, Mesdames et Messieurs les
Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Avec, notamment les sommets du Millénaire,
de Monterrey et de Johannesburg, la
Communauté Internationale a jeté les bases
nécessaires permettant d'éradiquer la
pauvreté dans le monde.

Le Gabon, mon Pays, a souscrit à ces engagements. Il s'est donc attelé aux réformes indispensables pour la réalisation des objectifs ainsi définis.

Ces réformes couvrent des secteurs aussi variés que l'assainissement des finances publiques, la réforme administrative, les privatisations, la bonne gouvernance, la transparence.

Elles ont trait aussi à la mise en place de conditions **indispensables** à l'épanouissement **d'un secteur privé** créateur d'emplois et générateur de développement.

Au plan social, bien que n'étant pas considéré comme pays pauvre très endetté, le Gabon a élaboré un document stratégique de réduction de la pauvreté et de croissance.

Dans le même temps, il faut reconnaître que dans les domaines de l'habitat social, de l'hydraulique villageoise, de l'éducation de base et des soins de santé primaire, des efforts appréciables ont été faits, bien que beaucoup reste à faire.

Mon pays a par ailleurs, résolument engagé la lutte contre le Sida, avec notamment les soins gratuits pour les malades les plus démunis et la construction de Centres de Traitement Ambulatoires dans tout le Pays.

Mesdames et Messieurs,

Assainir les finances publiques, diversifier l'économie, entreprendre des réformes en profondeur, tous ces efforts ne seront pas suffisants pour atteindre les objectifs du Millénaire.

Mettre de l'ordre dans la politique d'investissement public ne peut être productif que si le budget dégage des ressources suffisantes à allouer aux secteurs prioritaires.

Or, ce n'est pas aujourd'hui le cas du Gabon dont le service de la dette absorbe 45% des ressources publiques chaque année.

Il lui faut donc un traitement approprié de sa dette. Sans une telle mesure, mon Pays ne pourra relever globalement et durablement les défis auxquels il est confronté.

Et pourtant nous disposons de nombreux atouts pour la mise en place de partenariat porteur de développement et de progrès.

Parmi ceux-ci je citerai, en guise d'illustration, celui de l'environnement et de la biodiversité.

Les treize parcs créés, soit dix pour cent du territoire national, sont là disponibles et prêts à être mis en valeur dans le cadre de la diversification de notre économie.



Je lance donc un appel à la Communauté des bailleurs pour qu'elle se penche sur le cas des pays à revenus intermédiaires endettés, comme l'est le Gabon.

Je vous remercie.